

CONSEIL D'ADMINISTRATION – mercredi 27 mai 2026  
Délibération n° 2026\_10

Présents avec voix délibératives :

- Mme Valérie CABECAS, Conseil départemental du Cantal, titulaire (en visio)
- M. Christian CHITO, Conseil départemental de l'Allier, suppléant (en visio)
- M. Bruno FAURE, Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, titulaire (en visio)
- Mme Myriam FOUGÈRE, Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, titulaire (en visio)
- Mme Isabelle MASSEBEUF, Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, titulaire (en visio)
- Mme Christelle MICHEL-DELEAGE, Conseil départemental de la Haute-Loire, titulaire (en visio)

Présents :

Monsieur Jean-Laurent LIBES, Payeur régional, M. Luc LORNAGE, Adjoint au Payeur régional, M. Frédéric MÜLLER, Directeur de la Régie Auvergne Numérique, Mme Bénédict KODJO, Directrice Adjointe de la Régie Auvergne Numérique, M. François TEPPAZ-MISSON, Directeur Adjoint de la Régie Auvergne Numérique.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu les statuts de la Régie « Auvergne Numérique »,  
Le quorum étant atteint,

**Le Conseil d'Administration de la Régie régionale « Auvergne Numérique » prend acte du procès-verbal du Conseil d'Administration du 5 mai 2026, joint en annexe.**

Le Président,



Bruno FAURE